

Association Le Panier de la Plaine-du-Mont

BILAN DE L'ANNEE 2016

Rapport moral
Présentation de l'association
Rapport d'activités
Rapport financier

Association Le Panier de la Plaine du Mont
chez Anne-Lise Thomasson, 78 Cours Julien 13006 Marseille

06 07 83 62 63



RAPPORT MORAL 2016

Cette année encore, nous pouvons trouver satisfaisant que, malgré la multiplication des propositions de légumes bio dans notre quartier (sous forme d'AMAP, d'entreprises commerciales de distribution ou de chaînes de type « bio c bon ») nous tenions bon : la très grande majorité des adhérents ont bien compris et adhéré à la démarche de notre association et ne se comportent pas de manière passive.

Notre association fonctionne bien :

- nous avons la grande chance de disposer d'un CA nombreux.
- la Graine de Vie semble être lue par une majorité des adhérents
- nos relations avec nos différents partenaires sont très bonnes : la confiance semble s'être installée de manière effective avec la famille Péré et les autres producteurs ainsi qu'avec le Joker même s'il faudrait prendre un peu plus soin de nos relations avec ce dernier
- nous bénéficions de l'action des Paniers Marseillais (PAMA) qui assument toute la partie relationnelle avec les différents partenaires institutionnels, événementiels et associatifs ; assurent la promotion de notre démarche ; mettent en place de nombreux partenariats en les mutualisant avec les autres Paniers faisant partie de ce réseau ; créent des moments où on peut échanger entre Paniers de quartier ; accompagnent et réunissent les différents maraîchers ; ont mis en place un site Internet qui accueille, entre autres, des informations sur chaque Panier de quartier et chaque producteur.

Au delà de la très bonne qualité et de l'excellent rapport qualité/prix (cf. étude des PAMA en annexe) des produits qui nous sont distribués, la spécificité de notre démarche est bien sa dimension solidaire. Elle se traduit avec les maraîchers sous la forme d'un contrat mais aussi d'aides ponctuelles en cas d'incident. Elle s'exprime également vis à vis des plus démunis puisque l'association Ondine récupère les légumes non distribués au bénéfice de SDF. On peut même la retrouver dans le lien social qui se crée avec le temps entre les adhérents et les maraîchers ou tout simplement entre adhérents.

Tout cela est très bien mais le gros point noir est que, en l'état actuel des choses, les producteurs en partenariat avec nous ne s'en sortent plus financièrement : c'est le cas de certains présents aux distributions mutualisées du samedi matin qui ont pour certains annulé des distributions faute de volumes de commandes suffisants mais c'est surtout le cas de Loïc. En effet, Claudette, ayant un peu senti la situation, a approfondi le sujet avec lui et a demandé à Robert Roussier, ancien maraîcher conseil des PAMA, de faire le point sur la rémunération des maraîchers dans les PAMA et de présenter un bilan à l'AG des PAMA. Il se trouve que Loïc réussit à verser à salaire à Djamila, son épouse, mais ne se rémunère pas depuis plus mois voire années alors qu'il fournit, nous le savons tous, un travail extraordinaire que ce soit au niveau de la qualité des produits, du nombre d'heures par semaine ou du nombre de semaines travaillées par an.

Il paraît donc nécessaire de chercher des solutions pour augmenter les rentrées financières de Loïc qui doit pouvoir vivre de notre partenariat avec lui. Les solutions les plus évidentes sont d'augmenter le prix du panier et de rechercher de nouveaux adhérents mais il existe peut-être de nouvelles pistes à creuser. Au vu de cette situation et du fait que Joanny, au bout de sept ans de présidence de l'association souhaite passer le relais, notre Panier de quartier a besoin d'une mobilisation particulière d'énergie et de bénévolat... n'hésitez pas à en donner un peu plus.

Notre démarche, écologique, sociale et solidaire est belle et a du sens, il faut nous donner les moyens de la rendre viable pour les producteurs, de la consolider et de l'étendre.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique :

D'abord une AMAP (créée le 20 avril 2005) autour des quartiers du Cours Julien, de la Plaine et de Notre Dame du Mont à Marseille, le Panier de la Plaine du Mont adhère depuis maintenant 10 ans à la charte des Paniers Marseillais (<http://lespaniersmarseillais.org/>)

Le Panier de la Plaine du Mont est associé avec l'agriculteur Loïc Péré situé à Saint-Gilles dans le Gard. La famille Péré exploite avec six salariés un peu moins d'une dizaine d'hectares en fermage. Ils ont obtenu le label AB certifié par ecocert (www.ecocert.fr) en mai 2009.

En 2016, l'association avait 98 adhérents.

La quantité de paniers distribués a fluctué au cours de l'année entre 37,75 (équivalents Paniers Entiers) en avril 2016 et 49,75 en décembre 2016.

Les objectifs du Panier de la Plaine du Mont (selon nos statuts) :

- Regrouper des consommateurs désireux de s'impliquer dans l'économie solidaire
- Soutenir une agriculture biologique/agroécologique de proximité, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mettre en relation les adhérents et les producteurs
- Intervenir dans l'organisation des relations entre les partenaires et la distribution des produits dans le cadre d'une gestion désintéressée.
- Recréer un lien social entre le monde urbain et le monde rural en mettant en place notamment des ateliers de jardinage sur la ferme.

Qu'est-ce qu'un Panier ?

Le Panier est un projet d'économie solidaire entre un agriculteur et des consommateurs qui deviennent partenaires de l'exploitation.

Chaque consommateur membre achète en début de saison (engagement contractuel) une part de la récolte de l'exploitation. La recette ainsi obtenue par avance par le producteur, constitue un fonds de trésorerie qui couvre les coûts de production pour la saison et assure la juste rémunération du travail du paysan (et des ouvriers). En contrepartie, l'adhérent reçoit chaque semaine un panier constitué des légumes de l'exploitation (et éventuellement échangés avec d'autres exploitations également adhérentes aux Paniers Marseillais). Le contenu de ce panier est calculé pour convenir à deux ou quatre personnes environ.

Le producteur s'engage à cultiver selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, c'est-à-dire sans engrais de synthèse ni pesticides, à économiser l'eau et dans le respect de la nature et de l'environnement.

Dans ce système hors économie de marché, l'agriculteur écoule une très grande partie de sa production, évite la surproduction et toute mévente due à la forte concurrence internationale. N'ayant plus le souci de vendre, il peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production.

Le contrat engage solidairement les deux parties, ce qui veut dire que l'on partage le plus comme le moins ; l'adhérent retrouvera dans son panier des surplus correspondant aux pics de production et également des moins, lors de période de gel ou de pluies répétitives. La période la plus critique est généralement aux intersaisons mais nos agriculteurs ont de l'expérience.

Pour le bon fonctionnement du Panier et dans un souci de solidarité et d'esprit collectif, les adhérents sont donc sollicités pour donner un peu de temps et d'énergie dans la vie associative (ils s'engagent à participer à la distribution des légumes au moins 6 fois par an)

Autres produits

Progressivement, d'autres contrats se sont mis en place pour répondre à la demande de produits de qualité et de production contrôlée, en suivant à la fois le principe de l'économie solidaire et la production agrobiologique. Ainsi, nous avons mis en place la distribution de :

- Fruits d'automne (pommes et poires) avec Philippe Bilocq (La Saulce - 05),
- Fromages de chèvre avec Denis Carel (Roquebrussane -83),
- Abricots, jus d'abricot, cerises, fraises avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Oeufs et poulets avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Pain avec la boulangerie La Paline (Sisteron – 04)

Grâce aux Paniers Marseillais, nous bénéficions aussi de partenariats mutualisés :

- Produits de la mer cuisinés avec des ingrédients bio (soupe de poisson, velouté de courge aux moules) et aussi maquereaux et sardines par l'entreprise Ferrigno (13)
- Agneau avec les Moutonniers du Parc Régional du Verdon(83)
- Tommes de brebis avec le GAEC de Montredon du Larzac (12)
- Céréales, farines et huiles avec le domaine Oliverion (Cucuron-84)
- Lait et bœuf avec le GAEC de Ste Luce (38)
- Agrumes et avocats avec la coopérative Alimea (Corse - 20)
- Veau, brebis, chapons, merguez avec l'EARL Les Deux Rives (13)
- Sève de bouleau avec la Sève des volcans (63)
- Confitures, vinaigres aromatisés, sirops avec le Domaine d'Aragon (Entrepierres -04)
- Fleurs avec Lydia et Olivier Coince (Riez-04)

Pour chaque partenariat des bénévoles se chargent de gérer les relations entre le producteur ou le salarié des Paniers Marseillais et les adhérents : informations, gestion des contrats et des commandes, distribution.

Les tarifs du Panier de la Plaine du mont en 2016 :

A raison d'une distribution par semaine (le mercredi de 19h à 20h, sur le cours Julien en face de "La Baleine qui dit vagues",

- Le demi-panier (2 personnes) est 15 euros/semaine
- Le panier (4 personnes) est à 29 euros/semaine.

L'engagement s'est fait par contrat entre le producteur et l'adhérent pour une période de 6 ou 12 mois avec une distribution toutes les semaines ou une semaine sur deux. Le règlement était à verser en six ou douze chèques débités tous les 5 du mois (possibilité de régler en seulement un ou deux chèques pour ceux qui le souhaitent)

L'adhésion était à nouveau de 25 euros au Panier de la Plaine du Mont. 15 euros sur cette somme sont reversés à l'association Les Paniers Marseillais qui encadrent, forment et assistent nos agriculteurs et nous permet de mettre en place des partenariats mutualisés et une politique cohérente entre paniers.

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Adhérents

Suite au gros creux de début 2014 où Loïc ne distribuait plus que 35 « équivalents panier plein » (EPP), la situation s'est améliorée au cours de l'année 2014 et s'est stabilisée en 2015 avec environ 45 EPP en moyenne et s'est même améliorée en 2016 en atteignant 49 EPP mais a à nouveau nettement baissé suite au renouvellement du printemps 2017 (seulement 37,5 EPP pour commencer). L'objectif de 50 EPP fixé par les Péré pour leur assurer une réelle rentabilité pour leur déplacement du mercredi est parfois approché mais jamais atteint et c'est donc la rémunération de Loïc qui est réduite voire supprimée.

Comme chaque année les deux campagnes de renouvellement (au printemps et à l'automne) ont été l'occasion de départs d'adhérents, pour une bonne partie à cause de déménagements. Le remplacement de ces départs grâce au bouche à oreille et aux demandes spontanées de renseignements pendant la distribution est donc assez irrégulier.

Il est à noter que d'anciens adhérents qui étaient partis car les contraintes étaient trop importantes à leurs yeux sont finalement revenus adhérer à notre association faute de trouver une formule qui leur convenait davantage.

Pour essayer d'augmenter le nombre d'adhérents nous avons mis en place :

- Un contrat d'essai de 4 semaines, non renouvelable, qui permet à des personnes hésitantes d'essayer le fonctionnement de notre Panier et de s'engager sur du plus long terme si le principe leur convient.
- Un contrat « quinzaine » permet aux personnes hésitant à s'engager ou à quitter la structure (car un demi-panier hebdomadaire était une quantité trop importante) de pouvoir rester dans notre démarche.
- Un « carnet de 10 tickets » plus chers car non fidélisés 4€ plus chers à l'unité
- Un flyer qui sert à renseigner les demandes spontanées de renseignement sur internet ou sur le Cours Julien.
- Décalage des mois de renouvellements (voté à l'AG 2014) afin que les renouvellements ne se déroulent ni pendant les vacances scolaires ni à l'intersaison où le contenu des paniers est en général est un peu moins beau.
- Possibilité de reporter son panier lorsque l'on est absent (à condition de prévenir suffisamment à l'avance).

Vie de l'association

La vie de l'association est principalement jalonnée par trois types d'événements :

- L'Assemblée Générale (vote des rapports, prises de décisions, élection du CA) suivi d'un moment convivial
- Le pique-nique « mains dans la terre » : ce rendez-vous (le 21 juin en 2016) sur l'exploitation permet de s'initier au maraîchage et à quelques activités de la ferme (plantation, nettoyage, montage des serres...) et reste un moment privilégié d'échanges entre les maraîchers et les adhérents des autres Paniers en partenariat avec la famille Péré. Cette activité, reconduite chaque année, ne permet pas toujours d'attirer un grand nombre d'adhérents malgré la mise en place d'un covoiturage et d'un car associatif. Elle est pourtant désormais inscrite, par décision du CA, dans la charte des engagements du consommateur du contrat.
- Quelques pots ont été organisés pendant les distributions avec des produits issus des PAMA.

Le Conseil d'Administration, composé de 18 membres, s'est réuni deux fois en 2016 pour organiser ces événements, les renouvellements et soutenir au mieux la vie et le fonctionnement de l'association dans le cadre des résolutions votées en Assemblée Générale.

Les maraîchers, le plus souvent déchargés de distribution, attendent que de plus en plus d'adhérents profitent des distributions pour échanger un peu avec eux : critiques positives, critiques négatives, nouvelles de la ferme...

le Joker qui a pris la suite de la Baleine qui dit Vagues pour l'accueil physique de la distribution a dû fermer quelques semaines cette année et nous avons donc pris contact avec le Vidéodrome. Peut-être faut-il envisager de pérenniser un partenariat avec eux ?

Distribution

La distribution s'effectue généralement dans de très bonnes conditions. Les adhérents s'inscrivent régulièrement et souvent spontanément pour aider à la distribution et c'est un point très positif. Autre point positif : en cas d'indisponibilité de dernière minute, de plus en plus de bénévoles prennent l'habitude de prévenir par mail. De plus, on peut toujours compter sur les membres du CA et même sur d'autres adhérents pour remplacer les absents au pied levé en cas d'imprévu.

Un responsable de l'émergence veille au bon déroulement de la distribution, un certain nombre de documents étant stockés éventuellement au Vidéodrome 2.

La tentative de compostage lancée en 2015 et qui avait été abandonnée faute de lieu d'accueil approprié peut peut-être être relancée grâce à l'expérience de composteur public sur les Allées Gambetta.

Autres produits

L'ensemble des produits tourne sans problème majeur, les problèmes de qualité sont assez rares. Les difficultés liées à la remise de contrats et de chèques au référent concerné semblent se réduire depuis qu'il est possible de laisser et de récupérer les différents documents auprès de la personne qui s'occupe de l'émergence.

Grâce à l'action très efficace des Paniers Marseillais, de nombreux partenariats mutualisés avec d'autres paniers nous sont proposés mais nous avons parfois du mal à mettre en place ces nouveaux partenariats faute de volontaire pour en être référent. Ceci s'explique en grande partie par l'existence de 21 partenariats actuellement, ce qui implique de nombreuses personnes référentes, plus les personnes qui les aident à distribuer, transporter, récupérer chèques et contrats... Si on ajoute les membres du bureau et du CA, cela commence à faire beaucoup d'adhérents : un mode de fonctionnement exigeant mais cohérent avec notre démarche.

Certaines personnes référentes pour les produits mutualisés regrettent néanmoins qu'ils ne soient plus en contact direct avec le producteur : c'est la salariée des PAMA qui rassemble les commandes de tous les Paniers de quartier et qui transmet l'ensemble aux producteurs.

Autres gros point négatif : le volume des commandes pour les produits mutualisés devient très faible et ne suffit plus à la rentabilité des déplacements et, encore moins, à la pérennité des exploitations agricoles engagées avec les PAMA.

Tous les produits proposés bénéficient d'un contrat (il prouve que nous ne réalisons pas de vente spontanée). Un classeur référençant tous les partenariats a été réalisé par le CA des PAMA.

Intégration du contrat œufs dans le contrat légumes depuis maintenant plusieurs saisons.

Fonctionnement et communication

Afin de faire fonctionner au mieux l'association nous avons maintenu différents systèmes qui ont montré leur efficacité :

- Graine de Vie hebdomadaire complètement basée sur un fonctionnement participatif des

référents et membres du CA. Elle diffuse des nouvelles de l'exploitation, le contenu du panier à venir, les commandes possibles, les prochaines livraisons, rappelle le nom des bénévoles de la semaine, informe sur la vie de notre association et celle des PAMA et propose des supports en lien avec nos objectifs.

- Distribution d'un flyer rassemblant informations et coordonnées lors des distributions.
- Mise à jour de notre page sur le site des PAMA

L'existence du réseau des Paniers Marseillais et le maintien d'un emploi en leur sein nous aide énormément dans tout ce qui est recherche de partenaires et tout ce qui est administratif.

Dimension solidaire

Pas de gros incident en 2016, notre cagnotte en cas de coup dur remonte donc un peu au cas où un des producteurs ait besoin de notre aide à l'avenir.

Un partenariat est mis en place pour la récupération des légumes non distribués : une famille afghane et une association d'aide aux SDF récupère ces légumes.

Une de nos adhérentes, Claudette Castan a été élue au Conseil d'Administration des Paniers Marseillais et même co-présidente des PAMA. Cette présence permet de faire un lien avec notre CA, d'avoir conscience des actions menées par ce réseau.

Il semble que malgré cette proximité, malgré le potimessage (newsletter des PAMA) et malgré les distributions mutualisées, le lien entre la plupart de nos adhérents et les Paniers Marseillais reste assez ténu.

Participation à des événements et rencontres

Comme chaque année, les Paniers Marseillais ont sollicité notre association pour les aider et les représenter à différents événements tels que la fête des Paniers Marseillais, la Foire de Marseille, des salons agroécologiques.... mais tout ceci repose encore sur le volontariat de trop peu de nos adhérents.

Ces événements sont importants car ils aident au rayonnement de ce réseau et nous amènent très souvent de nouveaux adhérents.

Orientations

La première et la plus importante doit être de continuer à augmenter le nombre de nos adhérents et surtout du nombre de paniers distribués afin que notre démarche soit viable au niveau des maraîchers. Quelques idées envisagées :

- Demander aux producteurs PAMA présents sur le marché paysan du Cours Julien d'exposer nos flyers (et peut-être obtenir une autorisation pour un stand ponctuel de sensibilisation et d'information)
- Stand de sensibilisation et d'information aux journées plantes et jardins du Cours Julien
- Refaire une campagne d'affichage en janvier et/ou septembre

Pour faciliter la mise en place de nouveaux produits :

- Solliciter de nouveaux bénévoles prêts à devenir référents

Pour rester en conformité avec la législation :

- Veiller à ne réaliser aucune vente spontanée (sans contrat ni commande)

Pour faciliter le fonctionnement de l'association :

- Mutualiser le plus possible avec les autres paniers par le biais de rencontres régulières
- Multiplication des réunions de débat sur des sujets de fond.

RAPPORT FINANCIER 2016

Compte de résultat année 2016

	Montant débit	Montant crédit
AG avril 2016 (Joker)	250	
Impression de flyers	50	
Pot automne	41,40	
	43	
	31,20	
	114	
Cotisation PAMA 2016	1470	(98 adhésions)
Assurance MAIF	105,97	
Adhésions 2016		2450 (98 adhésions)
TOTAUX	2105,57	2450

Résultat 2014	344,43
----------------------	---------------

Le solde du compte courant au 31/12/2015 est de **2213,01**

Le solde du livret A au 31/12/2015 est de **290,98**

Pas de caisse avec du liquide

Budget prévisionnel 2017

L'association fonctionne en ressources propres.

Recettes		
- les cotisations pour l'année 2017	2500	(25 x 100 adhérents)
Charges		
- la cotisation aux paniers marseillais	1500	(15 x 100 adhérents)
- les charges fixes		
	assurance	108,78
- charges variables	891,22	
Total charges	2500	

Tous les montants sont en €

Pour reprendre les termes de l'année dernière, à la lecture de ce rapport financier, on pourrait penser que la mission de trésorière est assez légère. Or, son rôle ne se limite pas aux six lignes ridicules du tableau précédent mais comprend surtout le suivi des contrats, l'encaissement des adhésions et la remise à Loïc, au début de chaque mois, d'une enveloppe de chèques avec un listing comprenant le montant et le numéro de chaque chèque remis (90 environ).

I_ Nombre d'adhérents 2016

L'association a encaissé 98 adhésions à 25 € pour l'année 2015. $98 \times 25 = 2\,450$ €

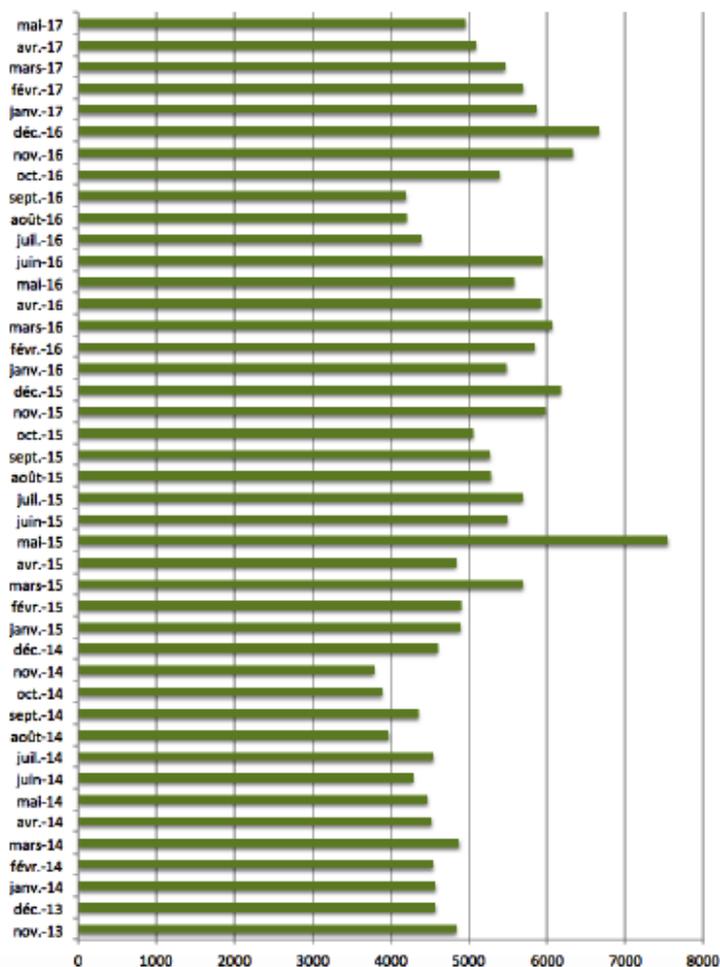
$98 \times 15 = 1\,470$ € ont été reversés en fin décembre 2016 aux Paniers Marseillais.

(Pour rappel, les adhésions de l'année 2016 sont encaissées depuis le 1^{er} septembre 2015)

II_ Nombre et répartition des paniers

Equivalent nombre de paniers entiers hebdomadaires payés : entre 37,75 (avril 2016) et 49,75 (décembre 2016). Les paniers Ondine, Joker et famille afghane ne sont pas comptabilisés.

III_ Montants payés à Loïc par mois



IV_ Œufs

Chaque semaine 340 œufs environ sont distribués.

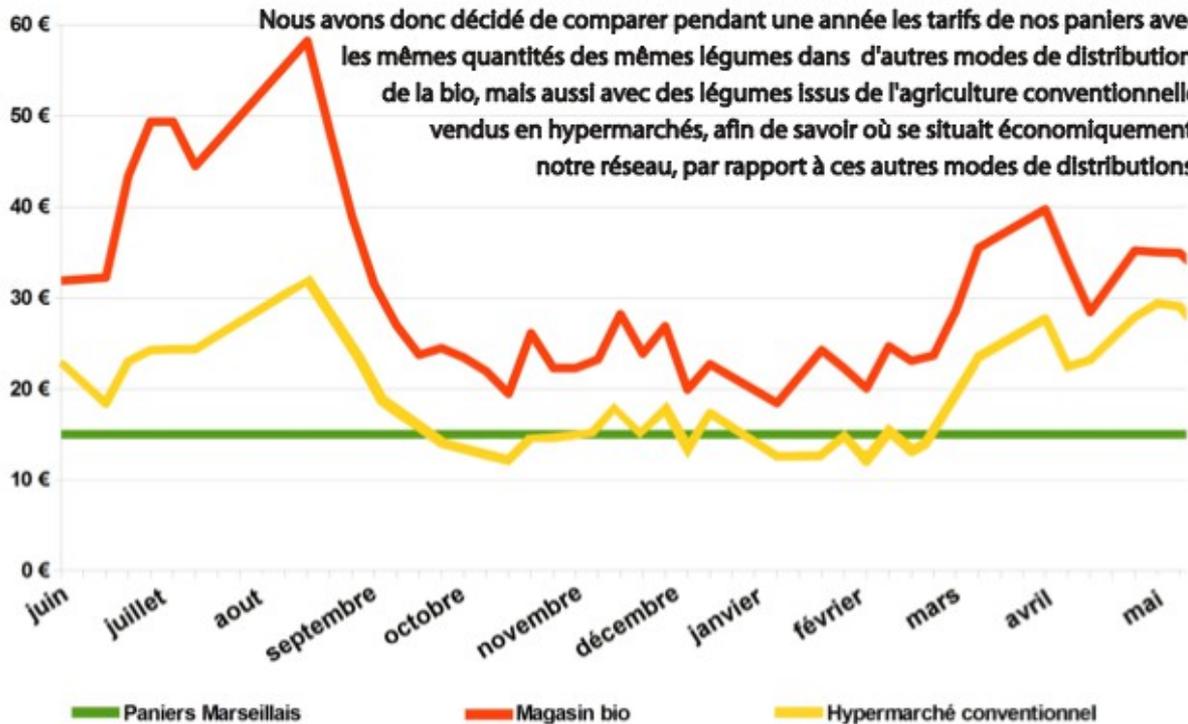
ANNEXE :



L'agriculture biologique ne cesse de se développer en France, malgré ce développement, le discours ambiant en est toujours à une bio «bobo», "réservée à une minorité".

Avec une trentaine de paniers de quartier bio (de type AMAP) sur la ville de Marseille, les Paniers Marseillais ne perçoivent pas tout à fait la même réalité.

Nous avons donc décidé de comparer pendant une année les tarifs de nos paniers avec les mêmes quantités des mêmes légumes dans d'autres modes de distribution de la bio, mais aussi avec des légumes issus de l'agriculture conventionnelle vendus en hypermarchés, afin de savoir où se situait économiquement notre réseau, par rapport à ces autres modes de distributions.



Résultats :

Notre panier de fruits et légumes biologiques pour 2 personnes à 15 € coûte en moyenne sur l'année :
30 € en magasin bio
19 € en hypermarché (légumes conventionnels)

Les fruits et légumes biologiques des Paniers Marseillais comme ceux d'autres circuits courts solidaires sans intermédiaires sont moins chers que les fruits et légumes conventionnels d'un hypermarché.

La bio peut coûter moins cher, il suffit de supprimer les intermédiaires !!

Plus de détails sur le site des Paniers Marseillais : www.lespaniersmarseillais.org
(colonne de droite : actualités)